



CENTRE THERMAL
LA ROCHE POSAY

Réparer sa peau
à l'eau thermale
après un Cancer

Cancers du sein, gynécologiques, digestifs, ORL,
cutanés, hématologiques (dont GVH)

**LA ROCHE-POSAY, 1^{ER} CENTRE EUROPÉEN
DE DERMATOLOGIE THERMALE**

REMIS MÉDECINS/PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

INDICATIONS DE CURE & BÉNÉFICES

MALGRÉ LES NOMBREUX PROGRÈS OBTENUS CES DERNIÈRES ANNÉES DANS LES TRAITEMENTS ANTICANCÉREUX, DES MANIFESTATIONS CUTANÉES, PARFOIS SÉVÈRES, PEUVENT PERDURER. LE CENTRE THERMAL LA ROCHE-POSAY A DÉVELOPPÉ UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE AUX SUITES CUTANÉES ET FONCTIONNELLES DES TRAITEMENTS CONTRE LE CANCER.

SUITES DE CHIRURGIE

- > Accélération de la cicatrisation
- > Amélioration des cicatrices pathologiques : hypertrophiques, rétractiles ou adhérentes
- > Réduction du lymphoedème résiduel du bras, des jambes, du cou
- > Amélioration de la mobilité
- > Préparation cutanée avant reconstruction chirurgicale

SUITES DE RADIOTHÉRAPIE

- > Traitement des radiodermites et ses symptômes : xérose, érythème, kératoses, télangiectasies, brûlures et inflammations
- > Cicatrisation des mucites post irradiation de la zone ORL
- > Amélioration de la souplesse cutanée et réhydratation de la peau

SUITES DE CHIMIOTHÉRAPIE

- > Amélioration de la sécheresse persistante de la peau et des muqueuses (buccales et génitales)
- > Réduction des effets cutanés indésirables des traitements de chimiothérapie oraux (syndrome palmo-plantaire du Xeloda®, dermite acnéiforme, prurit et sécheresse cutanée du Tarceva®) et des traitements sous perfusion (desquamation et hypertrichose de l'Erbitux®)
- > Réduction des dysesthésies et neuropathies périphériques
- > Réduction des douleurs (osseuses et musculaires) liées à la prise de certaines molécules (Tamoxifène®, Taxotère®,...)
- > Accélération de la repousse des phanères

ADULTES, ENFANTS ET ADOLESCENTS PEUVENT BÉNÉFICIER DE CETTE CURE.

CONTRE-INDICATIONS :

-
- > Asthénie
 - > Insuffisance respiratoire aiguë
 - > Maladies bulleuses et infectieuses
 - > Lymphoedème aigu
 - > Immunodépression post allogreffe
 - > Cancer métastatique évolutif

NE SONT PAS DES CONTRE-INDICATIONS :

-
- > Traitement de chimio d'entretien
 - > Hormonothérapie
 - > Trachéotomie
 - > Nutrition entérale, parentérale
 - > Stomies



OFFRE DE SOINS CURE POST-CANCER

LA CURE THERMALE PERMET DE PRENDRE EN CHARGE LES SYMPTÔMES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES DE LA PATHOLOGIE GRÂCE À UNE OFFRE DE SOINS THERMAUX ET À UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ PAR UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE.



SOINS THERMAUX

- > **DOUCHE MÉDICALE FILIFORME** quotidienne par le dermatologue thermal, drainante et assouplissante
- > **PULVÉRISATIONS FACIALES OU GÉNÉRALES**, apaisantes et adoucissantes
- > **PULVÉRISATIONS PÉRINÉALES** : apaisent et hydratent les muqueuses génitales
- > **BAINS AÉROGAZEUX**, hydratants et relaxants
- > **MASSAGES CICATRICIELS**, sous rampe d'eau thermale, drainants et assouplissants. Protocole progressif adapté au cas clinique
- > **SOINS BUCCAUX**, douche gingivale et pulvérisation buccale apaisent, hydratent et revascularisent les muqueuses (Double orientation à cocher sur le CERFA)
- > **CURE DE BOISSON**, détoxifiante et anti-inflammatoire



SOINS DE SUPPORT

- > **INITIATION AU MAQUILLAGE CORRECTEUR** et à l'auto-maquillage
- > **ATELIERS D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE**, hydratation, port de prothèses...
- > **ATELIERS DE SOPHROLOGIE**
- > **CONFÉRENCES** sur la nutrition, l'après cancer
- > **ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES** dont un programme spécifique **AVIROSE®** (aviron en salle)

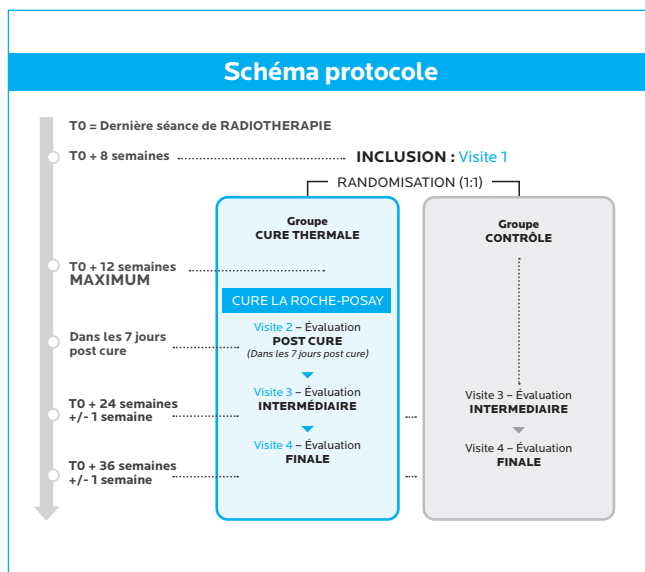
DES RÉSULTATS SUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET LE BIEN-ÊTRE

Bien-être général	98 %
Vie sociale et relationnelle	96 %
Acceptation des cicatrices	89 %
Image de soi	82 %

UNE EFFICACITÉ DÉMONTRÉE

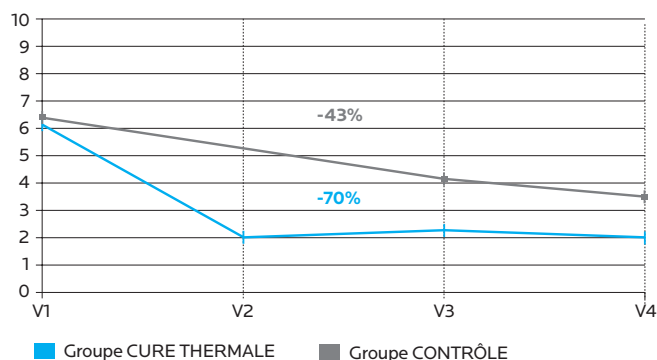
ÉTUDE SENOTHERMES®: 1^{ER} ESSAI CLINIQUE RANDOMISÉ SUR L'EFFICACITÉ DE LA CURE THERMALE DERMATOLOGIQUE DE LA ROCHE-POSAY CHEZ 109 PATIENTES TRAITÉES POUR UN CANCER DU SEIN.

Promoteur : AFSOS (Association Francophone pour les Soins Oncologiques de Support).



RÉDUCTION DE LA XÉROSE CUTANÉE

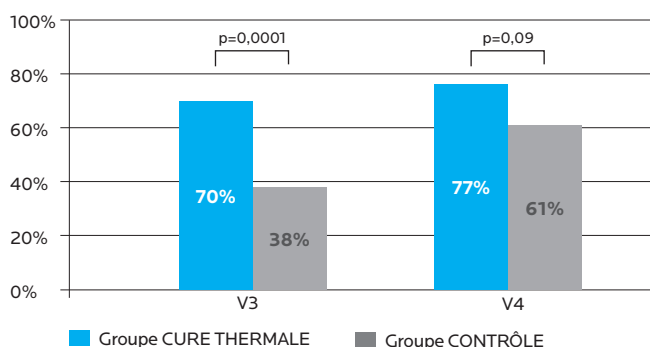
Évolution du score moyen de xérose par EVA sur 9 mois



Réduction de **70%** de la xérose cutanée de la zone irradiée à 36 semaines pour le groupe CURE THERMALE.

RÉDUCTION DE LA DOULEUR

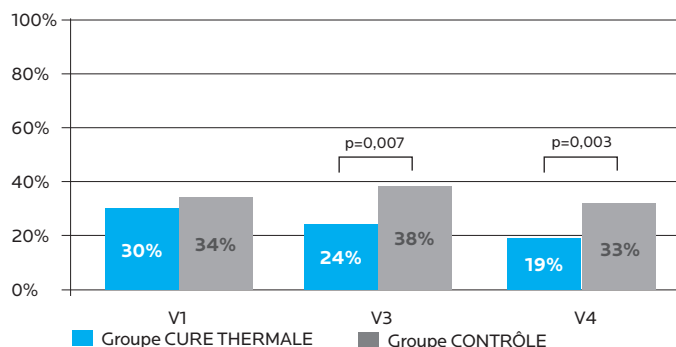
Fréquence de l'amélioration >30% du score EVA douleur.



À 24 semaines, les patientes du groupe CURE THERMALE sont nettement plus nombreuses à déclarer une amélioration de + de 30% du score EVA douleur. Elles sont encore plus nombreuses à 36 semaines.

RÉDUCTION DES SÉQUELLES DU MEMBRE SUPÉRIEUR

Score moyen de séquelles du Membre supérieur (BR23)



À 36 semaines les patientes du groupe CURE THERMALE constatent une amélioration significative de leur score de séquelles du membre supérieur alors que le score stagne dans le groupe CONTRÔLE.

L'essai clinique Sénothermes a montré que la cure thermique post-cancer de La Roche-Posay possède une EFFICACITÉ RAPIDE ET PROLONGÉE SUR LA XÉROSE de la zone du sein opérée et traitée par radiothérapie. Il a également montré qu'elle AMÉLIORE DE FAÇON RAPIDE ET PROLONGÉE LA DOULEUR, sa composante neuropathique, la qualité de vie et les séquelles du membre supérieur.

PRESCRIPTION & PRISE EN CHARGE

> **Quand ?** dès 4 à 6 semaines après la fin des traitements, sous réserve d'un système immunitaire stabilisé. Pas de contre-indications en cours de traitement de soutien (Herceptin®) ou d'hormonothérapie.

> **Cure prescrite par un médecin** (généraliste ou spécialiste - oncologue, radiothérapeute, dermatologue, chirurgien, chirurgien-dentiste, etc.). Imprimé CERFA 11139*02 disponible à la CPAM.

> **Durée : 3 semaines consécutives**
4 à 7 soins quotidiens pendant 18 jours.

> **Prise en charge par la Sécurité Sociale :**
à 100% du forfait thermal et des honoraires médicaux pour les patients atteints d'un cancer (ALD).

> **Les frais de transport et les frais d'hébergement**
Prise en charge possible sous conditions de ressources (volet 2 du CERFA) :
- 65% à 100% des frais de déplacement
- 65% à 100% du forfait de 150€ d'aide à l'hébergement

Les indemnités de transport sont calculées sur la base de la station dermatologique agréée la plus proche de votre domicile. Complément possible par votre mutuelle.

> **En cas de demande d'hospitalisation**
contacter directement la Colline Ensoleillée (SSR) (commission d'admission)
Tel: 05 49 85 75 00

> **Pour bénéficier des soins buccaux :**
indiquer la double orientation (DER + AMB) sur le document cerfa.

cerfa
No 11139*02

cure thermale

questionnaire de prise en charge

à adresser à votre organisme d'affiliation

L'assuré(e) et le bénéficiaire de la cure thermale

● l'assuré(e)
n° d'immatriculation _____ date de naissance _____
nom-prénom (suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage) _____
adresse _____
code postal _____
s'agit-il d'un accident causé par un tiers ? ☐ oui ☐ non

● le bénéficiaire de la cure (s'il n'est pas l'assuré)
nom _____
prénom _____ date de naissance _____

● le nombre de cures déjà effectuées (facultatif - indiquer les 3 dernières)
année(s) _____
station(s) _____
orientations _____

le prescripteur

je, soussigné(e), certifie que
est atteint d'une affection justifiant une cure thermale dans l'orientation thérapeutique indiquée ci-dessous
DERMATOLOGIE
station prescrite **La Roche-Posay**
un traitement thermal annexe est-il justifié dans une autre orientation de la station ☒ oui ☐ non
si oui, laquelle ? **Affection des muqueuses buccales**

● mentions spéciales
l'état du malade justifie-t-il médicalement l'hospitalisation ? ☒ oui ☐ non
s'il s'agit d'un enfant son placement en maison d'enfants est-il demandé ? ☐ oui ☐ non
la cure est-elle prescrite dans le cadre d'une affection de longue durée (art. L. 324-1) ? ☒ oui ☐ non
dans l'affirmative, cette affection est-elle exonérante (liste ou hors liste) ? ☒ oui ☐ non
est-elle en rapport avec un accident du travail ou une maladie professionnelle ? ☐ oui ☐ non
si oui, numéro de l'AT/MP ou date _____
est-elle en rapport avec l'affection pour laquelle le patient est pensionné de guerre ? ☐ oui ☐ non

J'atteste l'absence de toute contre-indication liée à l'état général du malade connue à ce jour

signature de l'assuré(e) _____ signature du médecin _____ date _____
cachet du médecin _____

La loi n° 100-1 du 10 janvier 2000 relative à l'assurance maladie a modifié l'article L. 1771 du Code de la Sécurité Sociale, 441-1 du Code Postal
La loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre organisme d'assurance maladie.

S 3185b

A COCHER POUR
HOSPITALISATION
EN SSR.

A COCHER POUR
UNE PRISE EN CHARGE
À 100% DANS
LE CADRE DE L'A.L.D.

PRÉCISER L'ORIENTATION
« DERMATOLOGIE »
(ET NON LA
SUITES DE CANCER)

PRÉCISER « AFFECTIONS
DES MUQUEUSES BUCCALES »
POUR BÉNÉFICIER DE CES SOINS
COMPLÉMENTAIRES

LE PATIENT DOIT

1. Remplir avec son médecin le formulaire CERFA n° 11139*02 et l'envoyer à sa caisse d'Assurance Maladie
2. Réserver ses dates de séjour par mail ou téléphone.
3. Renvoyer cette fiche d'inscription par courrier ou la remplir en ligne.
4. Choisir et réserver son hébergement.
5. Il recevra une confirmation d'inscription, et 15 jours avant son arrivée, l'horaire de convocation aux Thermes pour 1^{er} jour de cure.

LES TARIFS POUR UNE CURE CONVENTIONNÉE DE 3 SEMAINES

	Tarifs* Conventionnés	Prise en charge
Forfait thermal : soins dermatologiques associés ou non à des soins buccaux (prescrits par le médecin prescripteur) et/ou des massages (prescrits sur place).	De 453.67 € à 755 €	à 100 % dans le cadre de l'ALD
Honoraires du dermatologue (douches filiformes + consultations de suivi)	149 €	
Frais de transport	Variable	Aide jusqu'à 150 € de la Sécurité Sociale sous conditions de ressources (volet 2 du CERFA à compléter)
Frais d'hébergement	Variable	

ATTENTION !
Les indemnités
de transport sont calculées
sur la base de la station
dermatologique agréée
la plus proche du domicile.

Tarifs conventionnés en vigueur au 6 juillet 2020, susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation.
Le reste à régler inclut le complément tarifaire. Remboursement complémentaire possible par votre mutuelle.

CENTRE THERMAL LA ROCHE-POSAY

LA ROCHE-POSAY, 1^{ER} CENTRE EUROPÉEN DE DERMATOLOGIE THERMALE

- > **STATION THERMALE OUVERTE TOUTE L'ANNÉE**
- > **UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE** experte et composée de dermatologues, kinésithérapeutes, éducatrice spécialisée, diététicienne, experte en maquillage correcteur, éducatrice médico-sportive, et sophrologue, vous proposera **des réponses thérapeutiques adaptées à chacun de vos besoins.**
- > **60 ANS D'EXPERTISE** auprès des grands brûlés. 100% des CRF et services aigus de traitement de la brûlure sont prescripteurs.
- > **2 500 PATIENTS** par an en suites cutanées de cancer.
- > **DES PATIENTS ADRESSÉS** par tous les grands centres français de cancérologie.
- > **DES LIENS ÉTROITS AVEC DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS DE PATIENTS :**
La Ligue contre le cancer, Vivre comme avant, Mon réseau cancer du sein...
- > **SÉCURITÉ SANITAIRE ET QUALITÉ DES SOINS CERTIFIÉES**

L'EAU THERMALE DE LA ROCHE-POSAY

- > Une teneur unique en sélénium et en silice pour des propriétés anti-inflammatoires et apaisantes reconnues.
- > Cette eau est le premier principe actif de la gamme de produits La Roche-Posay.

Température naturelle : 13°C
pH : 7
Bicarbonates : 387 mg/l
Sélénium : 53 µg/l
Silice : 31,6 mg/l
Calcium : 150 mg/l

Par décret du Conseil d'Etat du 3 août 2018, la ressource thermique de La Roche-Posay a été déclarée d'intérêt public. La protection de cette précieuse ressource s'inscrit désormais dans un cadre réglementaire qui assure sa pérennité et la sauvegarde de ses vertus thérapeutiques dans l'intérêt des patients et de la station.

VILLAGE SITUÉ À 20 KM DE CHÂTELLERAULT
(1h30 en TGV depuis Paris Montparnasse et Bordeaux)



CENTRE THERMAL DE LA ROCHE-POSAY
4 cours Pasteur
86270 La Roche Posay
Tél. 05 49 19 49 49
www.thermes-larocheposay.fr
Email : accueilcure.trp@loreal.com

